



République Française

Ville de Clamecy

Envoyé en préfecture le 11/10/2024
Reçu en préfecture le 11/10/2024
Publié le 14/10/2024
ID : 058-215800798-20240926-D2024_103-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 septembre 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 19 septembre 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CIUDAD-KADI, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. BOICHE et Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. TEXIER, M. DEDIANNE Alain, M. BOURDOUNE et M. DAPOIGNY.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD et Mme SEDIRA.

Excusés : M. DEDIANNE Mickaël et M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme MEFTAH Sophie.

**N° 2024-103 : MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE ROMAIN ROLLAND :
ATTRIBUTION DES PRIX POUR L'EXPOSITION SUR LE NU :**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les œuvres exposées au Musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland dans le cadre de l'exposition-concours sur le thème du Nu peuvent prétendre aux récompenses prévues dans le cadre du concours organisé par la Ville de Clamecy.

Pour ce concours, deux catégories ont été définies : le prix du Jury et le prix du Public. La Ville de Clamecy souhaite allouer des prix pour un montant global de 10 000 euros répartis comme suit :

- Prix du Jury : 5 000 euros
- Prix du Public : 5 000 euros.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur ces tarifs.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité (2 abstentions),

- DECIDE d'allouer des prix pour les lauréats de l'exposition-concours sur le thème du Nu pour un montant global de 10 000 euros répartis comme suit :
 - o Prix du Jury : 5 000 euros
 - o Prix du Public : 5 000 euros

Suivent les signatures.


 **Nicolas BOURDOUNE**
Maire